



## Règlement du Stage Jeunes pêcheurs 2019



### **3 séances :**

**Dimanche 21 juillet:** pêche au coup des poissons blancs

**Dimanche 28 juillet :** pêche de la truite aux leurres

**Dimanche 4 août :** découverte d'autres techniques (Toc, mouche) et retours sur les deux techniques déjà pratiquées

Un goûter sera offert aux enfants pendant les séances

Horaires des séances : de 14h00 à 18h30.

**Lieu :** pavillon des chasseurs à Cornod

Pêche en rivière et en étang

### **Le matériel :**

Tout le nécessaire pour la pêche sera disponible pour chaque enfant.

Toutefois les participants pourront apporter leur propre matériel.

Les enfants devront se munir de bottes et bien évidemment de leur carte de pêche.

Pour toutes les séances, il serait judicieux que les enfants aient à boire, une casquette et les vêtements adéquates.

### **Encadrement :**

Les séances seront encadrées par **Jérôme Garcia**, moniteur-guide de pêche agréé dans le Jura.



### **Droit de pêche :**

Pour pêcher, chaque pratiquant doit impérativement posséder une carte de pêche valide à son nom. **Celle-ci sera vérifiée avant chaque séance.**

Vous pouvez vous en procurer auprès de notre dépositaire :

### **Thoirette Pêche**

chasse - jardinage - Loisirs

39240 THOIRETTE

Tél: 04.74.76.85.99

ou directement en ligne sur : <http://www.cartedepeche.fr>

Pensez à bien sélectionner notre AAPPMA: **CORNOD La Truite Valousienne**

### **Inscriptions :**

Les enfants intéressés devront remplir avec leurs parents une fiche sanitaire avant la première séance afin que l'encadrant puisse prendre connaissance des particularités de chacun en terme de santé.

Pour un meilleur apprentissage, les places sont limitées, donc pensez à vous inscrire rapidement.

### **L'inscription engage à participer aux 3 séances.**

Les 6 premiers inscrits seront retenus.

Une caution de 50€ doit être délivrée à l'ordre de AAPPMA La truite valousienne lors de l'inscription.

Si l'enfant a participé à l'ensemble des 3 séances, elle sera rendue à la dernière journée. Dans le cas contraire l'AAPPMA encaissera la caution.

Une copie de la carte de pêche valide de l'enfant doit également être transmis avec l'inscription. Les enfants adhérents à l'AAPPMA de Cornod seront retenus préférentiellement.

Des photos, vidéos et témoignages pourront être pris dans un objectif de promouvoir notre activité pour l'association, la fédération départementale de pêche ou celle de Jérôme Garcia, moniteur-guide de pêche.

### **Réserves :**

1. L'association se réserve la possibilité de différer la date des séances en cas d'intempérie où de conditions de pêche non favorables.

Elle se donne également la possibilité d'annuler le stage en cas de nombre d'inscriptions insuffisantes.

### **Le Mot du président, Gaël Delorme :**

L'objectif de ce stage, est de proposer aux enfants attirés pas la pêche de pouvoir découvrir, sur les bords de notre rivière, ce loisir. L'objectif premier est de donner un peu plus d'autonomie aux enfants quant à la pratique de la pêche, en particulier pour les enfants qui n'ont pas la chance de pouvoir être accompagné régulièrement par un proche.

L'ensemble des membres de l'association souhaite de tout cœur, que ce stage permette d'initier une nouvelle passion envers les plus jeunes du secteur de Cornod.

### **Le Mot du guide, Jérôme Garcia :**

Je travaille avec des groupes d'enfants depuis une dizaine d'années et je m'efforce toujours d'instaurer une bonne ambiance dans le groupe pour que les jeunes se sentent tout de suite à l'aise. De plus, la pêche est une activité dans laquelle je prends énormément de plaisir et je souhaite le transmettre aux jeunes pêcheurs. Les séances se dérouleront donc dans la bonne humeur !

Durant ces séances, nous aborderons des points essentiels sur la pêche comme le montage de la ligne, les types de lancer, l'animation, le matériel, mais également des connaissances sur le milieu aquatique et la nature en général, car en plus de leur faire prendre du plaisir, je souhaite sensibiliser ces jeunes sur la nécessité de connaître la nature pour mieux l'apprécier et la protéger.

Je mettrai en place un suivi individuel pour constater l'évolution de chacun sur la pratique, la théorie, les rapports au sein du groupe...

Voici quelques points concernant **la sécurité**.

Pour le nombre d'enfants par encadrant, il est fixé à 6 car les enfants se déplacent en particulier pour la pêche aux leurres et il est indispensable que l'encadrant puisse les voir tous à tout moment.

Je possède bien entendu les éléments obligatoires que sont la gaffe et la bouée que je prends pour toute séance au bord de l'eau avec des mineurs, ainsi qu'une trousse de secours et les numéros de téléphone d'urgence.

Concernant les points de rapatriement en cas d'intempéries, nous resterons près du pavillon des chasseurs.

**Opération financée par l'AAPPMA "la truite valousienne",  
Avec le soutien de la fédération départementale de pêche du Jura**

# Stage Jeunes pêcheurs 2019

## Bulletin d'inscription :



Nom :

Prénom :

Date de naissance :    /    /

Adresse :

Mail :

Téléphone(s) parents ou tuteur légal joignable pendant les séances:

Précautions particulières (traitement médical, allergies, ...) :

L'enfant présente-t-il des particularités physiques qui pourraient influencer sur sa pratique de la pêche ?

Niveau de pratique de la pêche :

Je m'engage à participer à l'ensemble des séances.

J'accepte les conditions décrites dans le règlement du stage.

Nom, prénom:

Signature :

Inscription à retourner à **Jérôme Garcia, 106 Route de Vosbles, 39240 GENOD**

Avec un chèque de caution de 50€ à l'ordre de : AAPPMA La truite Valousienne et copie de la carte de pêche valide.

ou directement par mail [jerome.garcia1@laposte.net](mailto:jerome.garcia1@laposte.net) (la caution sera impérativement donnée lors de la première séance)

Pour plus de renseignements : Jérôme : 06.63.05.09.34

